

Rappel des services mis à la disposition des communes et des communautés de communes adhérentes à l'AMF 29

Actualisé au 29/02/2008

1- Services de l'Association des Maires du Finistère

- **Représentation pluraliste des communes et communautés** auprès des pouvoirs publics, **défense de leurs intérêts** et **soutien de leurs dossiers**
- **Relais régulier** des interrogations et/ou inquiétudes finistériennes **auprès** du Président de l'Association des Maires de France
- **Service Conseil AMF 29** (Interrogations à transmettre par fax, mail, courrier)
 - ☞ Renseignements administratifs (modèles d'arrêtés, de délibération...)
 - ☞ Recherche de documentation (textes officiels, articles de Codes, jurisprudence...)
 - ☞ Renseignements juridiques (droit public, droit pénal, droit privé...)
 - ☞ Transmission régulière par mail aux adhérents d'alertes juridiques et/ou informations importantes du réseau national
- **Veille juridique et documentaire sur le site** www.amf29.asso.fr (actualisation hebdomadaire)
- **Service « marchés publics »** en ligne (même adresse) :
 - ☞ Publicité des annonces de marchés publics soumis à procédure adaptée (Marchés supérieurs à un montant estimatif de 4 000 € HT et inférieurs à 90 000 € HT – Article 28 du CMP)
 - ☞ Publication a posteriori de la liste des marchés conclus l'année précédente (Article 133 du CMP)
- **Service formation** proposé aux élus par l'AMF 29 en partenariat avec l'UBO, le CDG 29 et la délégation Bretagne du CNFPT **NOUVEAU**
www.univ-brest.fr/formations-elus29
Formation d'initiation, formation de perfectionnement, ateliers d'approfondissement et d'échanges ... seul service « non compris » dans la cotisation AMF 29 annuelle, la participation financière demandée aux élus dépend de la strate de population à laquelle appartient la commune qu'ils représentent (lancement en avril 2008).
- Invitation aux **réunions d'informations-débats** et aux **rassemblements départementaux** d'élus, organisés par l'AMF 29, notamment le « Carrefour des Communes et Communautés de Communes du Finistère »
- Abonnement à « **Info-Maires** » publié par l'AMF 29 tous les deux mois
- Remise de l'**agenda annuel** de l'AMF 29 et de l'**annuaire 2008-2014**

2- Services de l'Association des Maires de France

- Accès aux **publications du réseau national** : lettre des maires de France, guides, statuts de l'élu communal et intercommunal, dictionnaires des sigles ; Accès à l'**espace privé du site** www.amf.asso.fr (forum déchets, bourse à l'emploi ...)

- Bénéficie de l'**accord AMF-SACEM** (communes et communautés/remises tarifaires accordées)

- **Consultations directes des services juridiques spécialisés** de l'AMF

Principaux départements : Administration et gestion communale ; Urbanisme ; Finances ; Action sociale culturelle éducative et sportive ; Conseil juridique et réglementation...

☞ Numéros d'accès directs aux services sur demande auprès du secrétariat de l'AMF 29

- Accès aux **Services de la Mission Intercommunalité** (notes juridiques, conseils personnalisés, simulations ...) ainsi qu'au « Site EPCI » de l'AMF par accès sécurisé : possibilité de calculer votre dotation d'intercommunalité

*Tous ces services sont gratuits (à l'exception du service formation),
la commune ou l'Intercommunalité doit juste être à jour de cotisation*